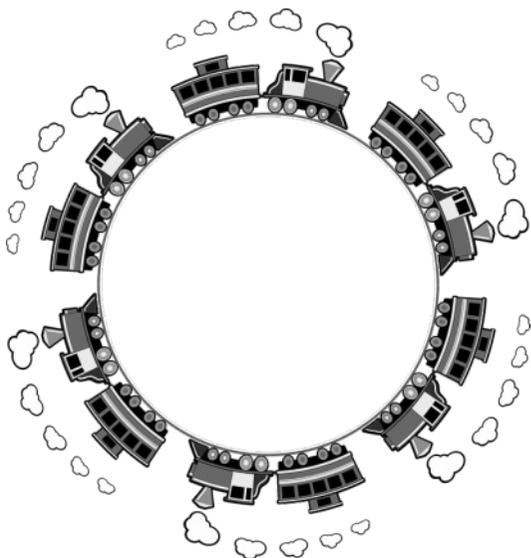


En raison de l'ascension, le ramassage des déchets ménagers du jeudi 30 mai est reporté au vendredi 31 mai 2019.

Les bacs doivent donc être présentés le jeudi 30 mai au soir.



Gare de Torfou - Le Longeron - Tiffauges

La ligne SNCF Cholet/Nantes est maintenant réouverte : 4 allers-retours quotidiens sont effectués à ce jour, mais ce chiffre montera à 10 à partir de la fin 2020.

Les personnes travaillant à Nantes et les étudiants verront leurs déplacements grandement facilités.

Entretien du cimetière

Du fait de l'interdiction des produits phytosanitaires, l'entretien du cimetière demande beaucoup de travail manuel, nous remercions la dizaine de bénévoles venus participer au nettoyage de printemps du cimetière le 28 mars.

Une autre journée de ce type sera programmée au mois d'octobre, les volontaires y seront bienvenus.



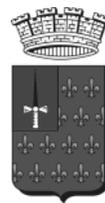
Ville de Tiffauges

Mairie : 5, place Gilles de Rais – B.P. 4 – 85130 Tiffauges – téléphone : 02 51 65 72 25 – fax : 02 51 65 73 31

Courriel : contact@tiffauges.fr – site Internet : www.tiffauges.fr

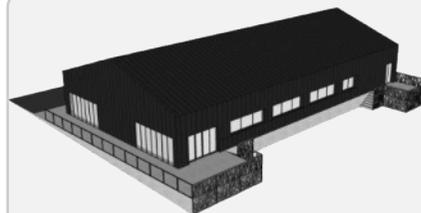
Heures d'ouverture : du lundi au samedi de 9 H à 12 H 15, mercredi de 14 à 15 H

Permanence des élus : samedi de 10 à 12 H. Vendredi après-midi sur rendez-vous.



Le Teipha'lien

bulletin municipal de Tiffauges – mai 2019



L'usine Albert. Suite...

Comme je vous l'ai indiqué dans le précédent bulletin, le désamiantage et la démolition de l'usine Albert sont maintenant bien engagés. Il ne restera bientôt plus que les 454 m² qui seront réhabilités.

En quoi consiste cette réhabilitation ?

La surface conservée servira pour moitié à la création d'un local commercial et pour moitié à l'aménagement de la bibliothèque et d'une salle répondant à la demande associative.

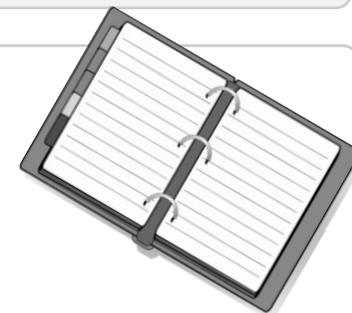
Souhaitant que le bâtiment s'intègre bien dans le secteur des écoles et des salles de sport, tout en restant dans un coût raisonné, les choix se sont portés sur une structure simple répondant aux normes énergétiques, qui permet de recevoir les aides du SyDEV en plus de celles de l'État, de la région et du département déjà prévus. L'isolation sera faite par l'extérieur, et recouverte d'un bardage zinc. La toiture sera aussi en zinc, et l'aménagement intérieur gardera son caractère industriel.

Les travaux seront réalisés au cours du deuxième semestre 2019, et redonneront à ce quartier un aspect plus harmonieux.

Michel Blanchet

Agenda

- 14 mai : conférence organisée par le collège
- 19 mai : rando orientation Trail'phaliens Raid
- 2 juin : fête de la pêche - Goujon Teiphalien
- 16 juin : kermesse École Notre-Dame
- 22 juin : soirée tango sous les halles
- 29 et 30 juin : gala de danse



Retenez d'ores et déjà ces dates :

- **Vendredi 5 juillet** : Fête des Remparts
- **6 juillet** : randonnée Barbe-Bleue (3 circuits de 8 à 18 km, départ salle des sports)
- **13 juillet** : Route des orgues - concert d'orgue à l'Église Notre-Dame
- **8 août** : Marché des producteurs de pays
- **15 septembre** : Bouge ton Bocage à Tiffauges
- **20 octobre** : concert d'orgue avec Guillaume Marionneau
- **31 octobre** : Halloween (La Loco)

Fête de la pêche

Le **2 juin 2019**, organisée par le Goujon Teiphalien (Journée de la Fête de la pêche)

Concours de pêche familial, pour petits et grands

Pré du bateau, chemin du Moulin-Vieux, à Tiffauges.
Le matin, en individuel – L'après-midi, à l'américaine.

La carte de pêche n'est pas obligatoire !

Inscription sur place - Tarifs: Adulte 8€ -
Enfants moins de 12 ans 5€
Buvette – Sandwiches



Rando orientation 4e édition 2019

TRAILPHALIENS RAID

Le dimanche 19 mai 2019

Seul, en duo, en famille ou entre amis... en marchant ou en courant...
Rando orientation avec support cartes, à la recherche de valises.

2 parcours : 8 à 10 km et 3 km (parcours ludique accessible aux poussettes)
Départs entre 8h30 et 10h30
8€ par adulte et 5€ pour les 8 à 14 ans - gratuit pour les moins de 8 ans
Départ à la salle des sports.



Les travaux prévus dans le haut de la Grande-rue commenceront la dernière semaine d'août d'août et se termineront le 1er décembre (avant le marché de Noël). **Pendant les travaux, la Grande-rue sera remise en double sens** afin de permettre l'accès à l'église et aux commerces.

Nous vous remercions par avance de supporter les quelques désagréments qui en découleront.



Trivalis propose des autocollants « **Stop-pub** ».

Ceux-ci seront mis à disposition des Teiphaliens d'ici peu, vous pourrez venir les chercher en Mairie.

Ville de
Tiffauges

novalis
Mairie de Tiffauges

Les Herbiers, le 29 Avril 2019

Madame, Monsieur,

Vous résidez sur la commune de Tiffauges et vous êtes en recherche d'emploi ou d'une activité en complément de votre temps partiel ;

Que vous soyez inscrits ou non à Pole emploi, Novalis, en partenariat avec la commune de Tiffauges vous propose un temps d'échanges et vous invite à participer à une rencontre animée par Claudine FONTENEAU le :

Judi 6 juin 2019 de 14h30 à 15h30

Salle du conseil de la Mairie

Nous vous remercions de confirmer votre présence au secrétariat de la Mairie de Tiffauges par téléphone au 02.51.65.72.25 ou en retournant le coupon réponse ci-dessous dans la boîte aux lettres de l'accueil de la Mairie.

Comptant sur votre présence,

Cordialement,

Mr BROCHU Jean- Luc
Adjoint aux Affaires Sociales
Mairie de Tiffauges



Mme BAUDRY Véronique,
Directrice de Novalis



Coupon-réponse à nous retourner en mairie avant le jeudi 23 Mai 2019

X.....

Nom/Prénom.....

Téléphone :

Adresse mail :

Participera

Ne participera pas

ETE JEUNES :

Des activités estivales pour les jeunes de 12-17 ans du Pays de Mortagne

Les activités ÉTÉ JEUNES du Pays de Mortagne sont organisées par l'association « GROUPEMENT INTERCOMMUNAL FAMILLES RURALES ETE JEUNES » regroupant les communes de Treize-Vents, Mallièvre, Saint Laurent-sur-Sèvre, Saint-Malô-du-Bois, La Gaubretière, Chambretau, Saint-Aubin des Ormeaux, Les Landes-Génusson, Saint-Martin des Tilleuls et Tiffauges.

Les sorties, stages et séjours sont proposés tous les ans en juillet et août. Le programme d'Été Jeunes est autant sportif, que culturel, artistique ou de loisirs.

Dans chacune des communes, un binôme de parents bénévoles s'investit dans l'association pour 4 réunions annuelles afin de :

- Définir le programme d'activités en fonction des besoins des jeunes,
- Définir les budgets et les tarifs des activités,
- Discuter et échanger des évolutions qui peuvent être apportées,
- Organiser les inscriptions pour les jeunes de sa commune.



Le Groupement Été Jeunes dispose d'un Directeur à l'année qui est notamment chargé de préparer en amont tous les aspects administratifs, financiers et de gestion du personnel afin de permettre aux bénévoles du Groupement d'avoir tous les éléments de décision lors des réunions. Il est aussi soutenu par la Fédération Familles Rurales de Vendée et la Communauté de Communes du Pays de Mortagne grâce à l'accompagnement d'un Chargé de Mission Enfance-Jeunesse sur les aspects de vie associative.

Sur la commune de Tiffauges, nous sommes en renouvellement du binôme de parents. Alors, si vous souhaitez vous investir bénévolement pour les jeunes lors de quelques réunions annuelles où règnent bonne humeur et convivialité, venez nous rejoindre en nous contactant au 06 22 58 38 35 ou par mail à : m.bourasseau@famillesrurales85.org



Merci d'avance pour les jeunes Teiphaliens !

L'équipe des bénévoles d'Été Jeunes



L'école Cousteau sur la piste africaine

Au mois de mars, Nelly la sénégazelle est venue nous raconter sa course au Sénégal.

Pendant 2 heures, elle nous a détaillé chaque étape de sa semaine. Ce fût une course riche en émotions, en recontres, et avec 8 moyens de transports différents !!! Elle nous a montré la médaille qu'elle a reçue ainsi que plein de photos pour illustrer son aventure.

Les élèves de cycle 2 ont bénéficié d'un atelier sur l'eau avec la collaboration de Vendée-Eau.



Ils ont découvert les besoins des plantes et ont réalisé des plantations. Bientôt, un second atelier viendra clore cette activité.

Les élèves de maternelle vont également en bénéficier.



Le cycle piscine de 10 séances a débuté pour les élèves du CP au CM2. Ils se rendent à la piscine de Mortagne-sur-Sèvre toutes les semaines de mars à juin.

Au mois de mai, L'association Khela viendra apprendre aux élèves des 3 classes la danse et des chants africains en vue de la **fête de l'école** :

SAMEDI 22 JUIN À 15H

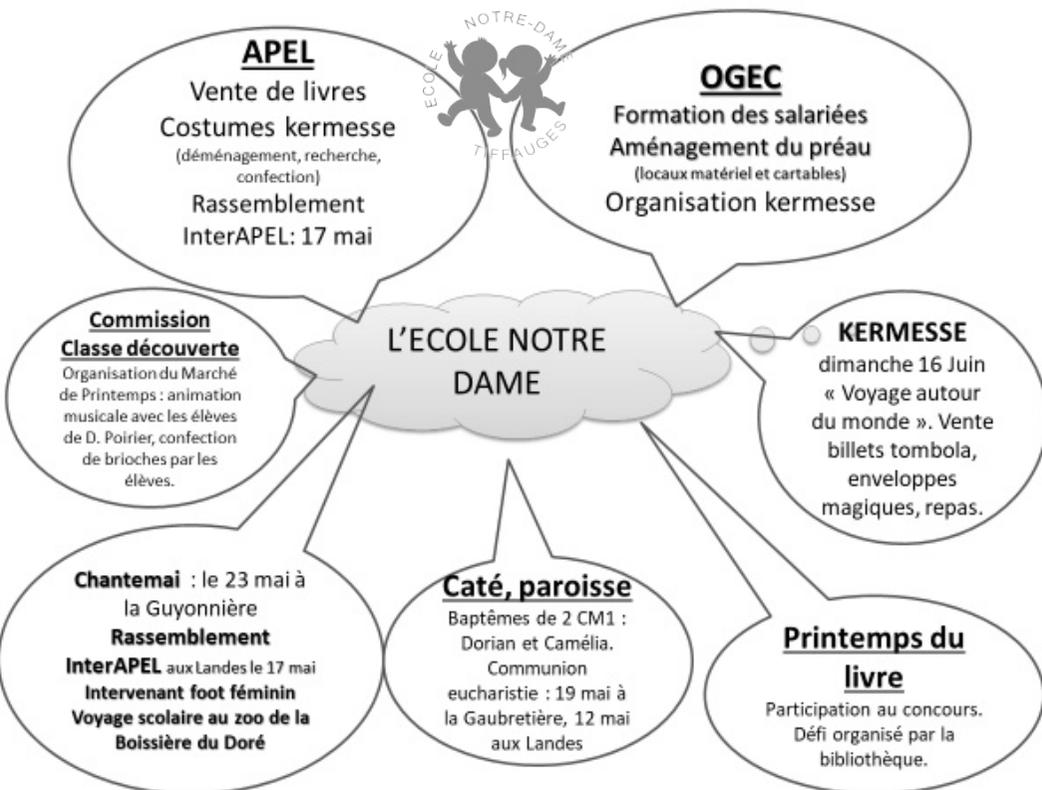


Si vous souhaitez inscrire votre enfant, contactez l'école :

02.51.65.76.64

ce.0850598n@ac-nantes.fr

www.tiffaugesecolepubliquecousteau.sitew.fr



CONSEIL MUNICIPAL 21 mars 2019 (suite 2)

Salle polyvalente	Teiphaliens	Non Teiphaliens
Mariage*	475 €	965 €
* Réduction de 10% en semaine, hors jours fériés		
Tarif lendemain	220 €	232 €
Journée de préparation	88 €	109 €
Réveillon du 31 décembre	941 €	990 €
Réveillon du 31 déc.-s.annexe	131 €	
Vin d'honneur	218 €	279 €
Repas et banquets (>2h)	434 €	877 €
Repas dansants (classes, >22h)	325 €	non autorisé
Petite salle avec chauffage	73 €	non autorisé
Petite salle sans chauffage	65 €	non autorisé
Associations extérieures et entreprises :		
Assemblées générales	gratuit	117 €
Buffets, arbres de Noël	325 €	434 €
Concert	416 €	843 €

Associations Tiffauges		
Pour utilisation à but lucratif sans les cuisines		136 €
Pour utilisation à but lucratif avec les cuisines		201 €
Pour repas dansants		325 €

Supplément chauffage toutes occupations (sauf petite salle) : 75 €
(sauf pour assemblée générale d'association locale avec réunion seulement)

Cautions toutes locations de la salle polyvalente : 1 200 €
Facturation de nettoyage : 33 € de l'heure si nécessaire.

Accueil-bar	Teiphaliens	Non Teiphaliens
Accueil-bar sans chauffage	155 €	Non autorisé
Accueil-bar avec chauffage	176 €	Non autorisé
Les réservations de l'accueil-bar ne pourront se faire qu'un mois maximum avant la date prévue d'utilisation.		
Sous-sol salle polyvalente	40 €	80 €
Supplément chauffage toutes occupations :		35 €

Salle Solidarité anc. Mairie	61 €	102 €
+Salle de l'Amitié	92 €	133 €
Supplément chauffage toutes occupations :		35 €

Cautions toutes locations des petites salles : 100 €
Facturation de nettoyage : 33 € de l'heure si nécessaire.

9 – APPROBATION RAPPORT DE L'EAU 2017

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'approuver le rapport 2017 de Vendée Eau, sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable.

CONFÉRENCE

LES JEUNES, INTERNET ET LES MONDES VIRTUELS : QUEL IMPACT IDENTITAIRE ?

Des clés
pour comprendre

Mardi 14 mai 2019

20h - salle polyvalente
TIFFAUGES

INFORMATIONS
02 51 65 72 33

CONSEIL MUNICIPAL 21 mars 2019 (suite)

4 – BUDGET PRIMITIF 2019

Le Conseil Municipal, à 8 voix POUR, à 3 ABSTENTIONS et à 2 voix CONTRE, décide d'approuver le budget primitif 2019, arrêté comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	1 160 089.11 €	1 160 089.11 €
Section d'investissement	1 346 716.51 €	1 346 716.51 €
TOTAL	2 506 805.62 €	2 506 805.62 €

5 – SUBVENTION CONSOLIDATION CHAPELLE SAINT NICOLAS

Des chutes de pierres émanant de l'église St Nicolas nous ont été signalées à plusieurs reprises. Pour des raisons de sécurité, il est nécessaire d'envisager des travaux d'urgence de consolidation du lieu.

La collectivité souhaite engager des travaux de sauvegarde, de confortement et d'étalement préalables aux études d'investigations complémentaires nécessaires à la reconquête patrimoniale et la réutilisation de l'église Saint Nicolas de Tiffauges. Le Conseil Municipal a décidé de retenir les entreprises suivantes :

Lot 1 Maçonnerie – Pierre de Taille	BATISEVRE	134 942.53 € HT
Lot 2 Décors peints	HARTEMA	3 995.00 € HT

L'église St Nicolas étant un site inscrit, il sera possible d'obtenir différentes subventions de la part de la Direction Régionale des Affaires Culturelles, de la Région et du Conseil Départemental.

6 – SUBVENTION EXCEPTIONNELLE CHÂTEAU DES LOISIRS

Monsieur le Maire indique que lors de sa rencontre avec le Château des Loisirs le 25 février dernier, l'Association lui a fait part de sa volonté de renouveler son matériel. La CAF les aidera pour 40 % des dépenses. Le Conseil municipal décide, à l'unanimité, d'accorder une aide de 1679.77 € correspondant à 60 % du montant.

7 – GROUPEMENT DE COMMANDES BALAYAGE DE LA VOIRIE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'autoriser la Commune à participer au groupement de commandes ayant pour objet le balayage de la voirie. Jusque là le balayage se faisait 6 fois par an sur le « grand » circuit.

8 – TARIFS SALLES COMMUNALES POUR L'ANNÉE 2021

Pour permettre d'ouvrir les réservations des différentes salles communales pour l'année 2021, il convient de délibérer sur les tarifs de location. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide des tarifs suivants :

« Torfou La Bataille » cherche des Teiphaliens...



À l'origine un groupe de passionnés décide de s'intéresser à la bataille de Torfou. Dans certains ouvrages cette bataille apparaît sous le nom de **bataille de Tiffauges**.

Cette bataille est à bien des égards remarquable. C'est la première bataille qui oppose les vendéens aux redoutables soldats de Mayence commandés par Kleber. C'est la dernière victoire de l'armée Catholique et Royale sur les terres de la Vendée Militaire.

Mais c'est surtout l'action héroïque des femmes, sans qui l'issue de la bataille eut été différente. Dans un premier temps nous avons voulu la comprendre. Nous avons lu des ouvrages historiques, nous avons rencontré des historiens, des universitaires, des militaires, des agriculteurs ayant une connaissance des anciens chemins que nous avons tous parcourus.

Après avoir compris la bataille, nous avons souhaité créer un attrait touristique autour de cet événement.

Aussi nous avons développé un circuit touristique de la bataille, onze panneaux ludiques qui ponctuent chaque étape de la bataille dont celui du « chemin des femmes ».

En 2017 nous avons décidé de proposer une reconstitution historique costumée de cette bataille. Ce spectacle est construit autour de l'action héroïque des Femmes. Le ton est gentiment décalé.

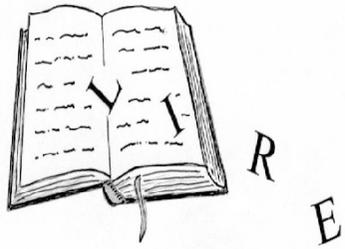
Une troupe d'une cinquantaine d'acteurs figurants qui ont ainsi raconté notre histoire à 1000 spectateurs en 2017 puis à 2300 en 2018.

Pour 2019, notre troupe doit s'agrandir. Des rôles d'acteurs, de figurants, de bénévoles sont à pourvoir.

Si cette aventure humaine, cette volonté de promouvoir notre territoire, la Vendée Militaire, vous tente alors rejoignez nous :

Pour nous rencontrer : participez à notre AG le 18 mai à 15h salle du cercle (théâtre de Torfou, rue saint Sauveur)

Pour nous contacter : torfoulabataille@gmail.com ou 06 73 19 48 97



Biblio de Tiffauges «Au livre ouvert»

Boîte à lire... livres en liberté

Le principe est simple, cette boîte est en libre accès.

C'est une boîte pour donner des livres, lire, transmettre, prendre, déposer, offrir, partager, découvrir des livres.

boîte à livres

MODE D'EMPLOI

*Vous avez lu un livre qui vous a plu... Donnez-le ...
et prenez-en un autre !*

- Cette boîte est accessible sans abonnement, ni inscription, 7j/7 et 24h/24.
- Ce système de gratuité et d'échange est fondé sur le civisme et le partage, prenez soin des ouvrages ! N'oubliez pas de revenir remplir la boîte.
- Tous les livres (romans, BD, revues, poésies) sont les bienvenus pourvu qu'ils soient en bon état pour être lus et qu'ils ne soient pas réservés à un public averti car n'oubliez pas que cette boîte à livres s'adresse aussi bien aux adultes qu'aux enfants



2019- boîte à livres -
partenariat : bibliothèque et municipalité de Tiffauges

CONSEIL MUNICIPAL 21 mars 2019

Présents : M. BLANCHET, Maire, M. BROCHU, Mme BRÉMOND, M. GOURDON, adjoints, Mmes Et MM. ARNOU, POUPELIN, TROPÉE, PAVAGEAU, ROUZIÈRE, JOSSE, GREFF, GIRAUDET, GUILLET.
Absents excusés : Monsieur Eric MICHINEAU, Monsieur Guylain PROVOST
Secrétaire de séance : Madame Magali JOSSE

1 – DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN

Renonciation au droit de préemption pour 4 parcelles

2 – DÉCISIONS PRISES DANS LE CADRE DES DÉLÉGATIONS

- Électricité École publique décembre, janvier (EDF – 1053.34€)
- Eau Incendie Lotissement Les Erondes (SUEZ – 488.91 €)
- Propane salle polyvalente (PRIMAGAZ – 2 665.52 €)
- Electricité Bâtiments communaux oct. à déc. 2018 (TOTAL - 1985.42 €)
- Remplacement alarme incendie salle polyvalente (LCIV – 2341.42 €)
- Dépose/pose illum. Noel (GARCZYNSKI TRAP – 1302.00 € et 2604.00€)
- Dalles de granite place de l'Église (FABRICE TP – 1116.16 €)
- Aménagement parking des prairies (ECO BOIS ENERGIE – 1012.44 €)
- Photocopieurs Mairie et école Cousteau (CM-CIC-468.00 €)
- Nettoyage des cuisines s. poly (RACAUD – 1602.38€)
- Réparation régulation CTA Salle Polyvalente (TURQUAND -1016.27 €)
- Elagage (LE MOAL – 720.00 € et GABARD – 218.52 €)
- Diagnostics (APAVE – 708.00 €)
- Propane (PRIMAGAZ – 2669.96 €)
- Sécurité salle des sports (PRIMAGAZ – 420.00 €)
- Mise à jour des plans d'intervention salle polyvalente (LCIV – 896.46 €)
- Impressions diverses (OBC – 806.40 € et 453,32 €)

3 – TAUX D'IMPOSITION 2019

Le Conseil municipal, à 11 voix POUR, à 1 voix CONTRE, et 1 ABSTENTION, décide d'adopter les taux d'imposition suivants pour l'année 2019 :

- Taxe d'habitation: 17.60 %
- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 21.15 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 37.57 %

4 – AFFECTATION DU RÉSULTAT 2018

A la clôture du compte administratif pour l'année 2018, la commune a réalisé un excédent de fonctionnement de 183 573.32 €. Le Conseil municipal, à 12 voix POUR, à 1 voix CONTRE, décide d'affecter une partie de l'excédent de fonctionnement à hauteur de 80 000 € au Chapitre 002- Résultat de fonctionnement reporté, et le reste de l'excédent de fonctionnement en réserves d'investissement soit 103 573.32 € au compte 1068.

CONSEIL MUNICIPAL du 18 avril 2019 (suite)

Ces montants sont le résultat d'une méthode de calcul qui prend en compte de nombreux éléments : nombre d'adhérents, rayonnement sur la commune... Les subventions à la sono et le Contrat enfance-jeunesse seront à déterminer lors du prochain Conseil.

5 – SUBVENTION CONSOLIDATION CHAPELLE SAINT NICOLAS

Le Conseil Municipal a approuvé le 21 mars dernier, les demandes de subventions relatives à la Chapelle Saint Nicolas. Mais la DRAC nous indique que l'enveloppe globale subventionnable peut aussi comporter les honoraires de la maîtrise d'œuvre, la mission SPS et les éventuels imprévus.

L'enveloppe globale des travaux est donc modifiée comme suit :

Mission maîtrise d'ouvrage	13 055.53 €
Mission SPS	1665.00 €
Maçonnerie Pierre de Taille	134 942.53 €
Décors peints	3 995.00 €
Imprévus (10 % du total des travaux)	13 893.75 €
TOTAL	167 551.81 €

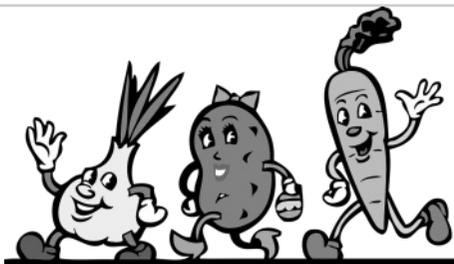
Le Conseil Municipal décide donc à l'unanimité de solliciter des subventions auprès de l'Etat, du Conseil Départemental de la Vendée et de du Conseil régional des Pays de la Loire sur la base de cette nouvelle enveloppe.

6 – CONVENTION MARCHÉ DE PRODUCTEURS DE PAYS 2019

Depuis cinq ans, la Commune de TIFFAUGES organise un marché de producteurs au cours de l'été. Celui-ci connaît un grand succès et enregistre une très bonne fréquentation. En 2019, la commune souhaite poursuivre cette manifestation en lien avec la Chambre d'agriculture de la Vendée en sa marque « Marchés de Producteurs de Pays ». Ce marché pourra ainsi bénéficier d'une image et d'une communication renforcée dans un cadre bien défini.

La mission serait conclue pour la réalisation d'un marché festif se déroulant le jeudi 8 août 2019 de 18h à 23h. La participation financière de la Commune est fixée à 1 050 € HT soit 1 260 € TTC.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'approuver la convention MARCHÉS DE PRODUCTEURS DE PAYS avec la Chambre d'agriculture.



35^{ème} Fête de l'Agriculture

LA GAUBRETIÈRE

*“Dans notre bocage,
la convivialité entre
générations se cultive!”*

31 AOÛT & 1^{er} SEPT.



Participez et
devenez bénévole
Inscription possible sur
fetedelagriculture.com



Réunion d'information
Le 24 mai à 19h00
Salle Polyvalente
Chambretaud



Programme d'avril à juin 2019

VIEILLIR EST UNE CHANCE BIEN VIEILLIR EST UN ART

Programme d'animations et actions de prévention pour les seniors de 60 ans et +

MÉMORISER ET DANSER : des bienfaits pour ses neurones

4 ATELIERS : DANSER POUR STIMULER SA MÉMOIRE

i SAINT-LAURENT-SUR-SÈVRE
À PARTIR DU 30 AVRIL 2019
SUR INSCRIPTION UNIQUEMENT

DORMIR : retrouver un meilleur sommeil

2 CONFÉRENCES :
COMPRENDRE SON SOMMEIL

i SAINT-MARTIN-DES-TILLEULS - SALLE DES JARDINS
MARDI 14 MAI 2019 À 14H30

i SAINT-MALÔ-DU-BOIS - SALLE SOCIOCULTURELLE
JEUDI 16 MAI 2019 À 14H30

CONDUIRE : garder confiance au volant

5 ATELIERS : STAGE DE REMISE À NIVEAU
AU CODE DE LA ROUTE

i À PARTIR DU 16 MAI 2019
SUR INSCRIPTION UNIQUEMENT
OUVERTS AUX HABITANTS DE LA VERRIE
EN PRIORITÉ

VIEILLIR : oui et debout !

2 RENCONTRES INTERACTIVES : PRÉSERVER
SON CAPITAL PHYSIQUE POUR BIEN VIEILLIR

i MORTAGNE-SUR-SÈVRE - SALLE DE SAINT-HILAIRE
MARDI 21 MAI À 14H30

i LES LANDES-GENUSSON - SALLE DE LA GRANGE
MARDI 18 JUIN À 14H30

CONFÉRENCES

L'ACCIDENT VASCULAIRE CÉRÉBRAL (AVC)

i TREIZE-VENTS - SALLE LUCIE MACQUART
MARDI 11 JUIN 2019 À 15H

LES DROITS : LA TRANSMISSION DU PATRIMOINE

i LA GAUBRETIÈRE - SALLE FAMILIALE
LUNDI 24 JUIN 2019 À 14H30

PLUS D'INFORMATIONS : 02 51 67 59 96 - www.paysdemortagne.fr

Avec la participation financière de la Conférence des Financiers de la Prévention de la Perte d'Autonomie :



CONSEIL MUNICIPAL du 18 avril 2019

Présents : M. BLANCHET, Maire, M. BROCHU, Mme BRÉMOND, M. GOURDON, adjoints, Mmes Et MM. POUPELIN, PAVAGEAU, JOSSE, GREFF, GUILLET, GIRAUDET, MICHINEAU

Absents excusés : Madame ARNOU, Monsieur ROUZIÈRE, Monsieur PROVOST, Madame TROPÉE

Procuration : Madame ARNOU à Madame GIRAUDET

Secrétaire de séance : Monsieur Romuald GREFF

1 – EXERCICE DU DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN
Renonciation au droit de préemption pour une parcelle.

2 – DÉCISIONS PRISES DANS LE CADRE DES DÉLÉGATIONS

- Plantations – aménagement parking des prairies (RIPAUD – 420.20 €)
- Énergie pour éclairage public (SYDEV – 846.75 €)
- Granulés bois (POHU - 1432.73 €)
- Études thermique réhabilitation ancienne usine (AXENERGIE – 3834.00 €)
- Kit de stationnement ADAP (DIRECT SIGNALETIQUES – 617.16 €)
- Réparations salle de sport et vestiaires du football (CANTIN – 584.30 €)

3 – CONTRAT D'ASSOCIATION ENSEIGNEMENT PRIVÉ POUR 2018
Le coût par élève de l'école publique pour l'année 2018 est de 698.31 €, en 2017 le montant était de 811.45 €/élève. Le Conseil Municipal, à 7 voix POUR, à 3 ABSTENTIONS et à 2 voix CONTRE, décide d'approuver la participation communale aux dépenses de fonctionnement des établissements d'enseignement privé sous contrat d'association pour 2018, avec un montant par élève équivalent à la somme déterminée pour l'école publique en 2018.

Cette baisse du coût élève est expliquée par les économies de l'école publique sur plusieurs postes de dépenses (électricité, fournitures scolaires...) mais aussi par l'augmentation du nombre d'élèves.

4 – SUBVENTIONS 2019
Suite aux différentes demandes de subventions reçues, le Conseil municipal décide à l'unanimité d'attribuer les subventions pour l'année 2019 comme suit :

<i>Le pied à l'étrier</i>	164.70 €	<i>Peintres en Teiphalie</i>	250.00 €
<i>Judo-Club</i>	639.56 €	<i>Tempo danse</i>	1 026.00 €
<i>Fitness et gym douce</i>	411.84 €	<i>Malibu couleurs</i>	118.80 €
<i>Volley-ball</i>	945.60 €	<i>Amicale Laïque</i>	124.20 €
<i>CATM-AFN</i>	284.16 €	<i>Trailphaliens Raid</i>	153.90 €
<i>RST Badminton</i>	744.00 €	<i>RST Tennis</i>	135.00 €
<i>Foyer des Jeunes</i>	544.32 €	<i>Goujon Teiphalien</i>	415.80 €
<i>Amicale des Pompiers</i>	154.56 €	<i>AMÉLIE</i>	243.36 €
<i>Club de l'amitié</i>	428.64 €	<i>Restaurant scolaire</i>	19 000.00 €
<i>RST Football</i>	1 841.28 €		